



En ce samedi de janvier est organisée la quatrième sortie annuelle de notre Association des Chasseurs à l'Arc de la Haute-Vienne. Comme cadre à ces rencontres, notre département nous offre une grande variété de territoires et de paysages, répartis en quatre grands secteurs autour de Limoges, la capitale régionale : à l'ouest, les bocages de la Charente limousine ; à l'est, les contreforts du plateau de Millevaches et ses collines à 600-700 m d'altitude ; au sud, le Périgord vert et ses forêts de châtaigniers annonçant le calcaire de la Dordogne ; et au nord enfin, les vallonnements adoucis de la Basse Marche qui marquent la transition avec les grandes plaines agricoles de la Vienne et de l'Indre. Et c'est au cœur de ce territoire, tout au nord du département, sur la commune d'Arnac-la-Poste, que les archers se sont donnés rendez-vous ce matin là.

Nous nous sommes donc retrouvés à 18 archers au point de rendez-vous habituel « La Piscine », pour nous rendre au pavillon de chasse de l'ACCA de la Souterraine, chez nos voisins creusois, où une chasse au chevreuil devait être organisée sur les parcelles limitrophes aux deux communes. Après un petit casse croûte traditionnel et salubre, Michel Truchon (président de l'ACCA d'Arnac) et son homologue de la Souterraine, nous donnent les habituelles consignes de chasse, mais en nous indiquant un changement de programme quant au déroulement de cette journée... En effet, une compagnie de plusieurs sangliers a été repérée sur le territoire d'Arnac. Il a donc été décidé de débiter la chasse en direction de ces animaux.

Plusieurs lignes de tirs sont mises en place. Tout d'abord les fusils et carabines entourent la grande couronne de la zone de chasse, puis les archers se postent à proximité immédiate de la traque.

Quatre traqueurs accompagnent une meute de plusieurs dizaines de chiens dans l'enceinte, la chasse vient de commencer... Des chevreuils, puis un lièvre, sont les premiers à sortir, et la joyeuse symphonie des trompes et des piboles débute sans se faire attendre !

Cinq ou six autres petits cervidés quittent à leur tour la zone de chasse, certains en toute hâte, d'autres prudemment, et cela sans même apercevoir les archers postés à quelques pas d'eux. Mais les consignes sont claires : « Ne tirer que les sangliers et les renards ». Certains nerfs doivent être aussi tendus que les cordes des arcs... Bien créancée, la meute ne s'intéresse pas à ces premiers fuyards ; chaque chien doit déjà avoir en plein museau le fumet de cette jolie petite compagnie de huit sangliers...

Après quelques minutes, une première détonation d'arme à feu suivie de quatre sonneries indique à tous les chasseurs que les sangliers sont sur pied et commencent à sortir de leur retraite. Et en quelques secondes la chasse s'anime et des animaux sont sonnés sur plusieurs lignes de tir.

Soudain, après quatre coups de trompe indiquant la vue, nous entendons « taïauter », un animal serait donc fléché ! Gérard Ribière, l'auteur de ce premier tir, vient en effet de loger une lame dans l'épaule d'un sanglier. Celui-ci continue sa course jusqu'à parvenir, à bout de souffle, à la ligne des carabines où il est achevé d'une balle. A quelques pas de là, un deuxième sanglier est tiré par Paul Newbolt, et atteint également de trois-quart arrière. L'animal là encore parvient à atteindre difficilement la ligne des carabiniers, qui interrompent sa course pour toujours.

Puis un nouveau sanglier se présente à une douzaine de mètres en dessous de Gérard, là où Jean-Philippe Singer a choisi de se poster. Celui-ci lui décoche une flèche atteignant l'animal en plein poumon. Ce dernier par contre n'atteindra pas la ligne des carabines et reste sans vie au milieu d'un pré, à quelques dizaines de mètres de l'impact qui lui a été fatal.

Quelques minutes plus tard, un nouvel animal se présente devant Paul Mura. Paul découvre la chasse à l'arc et la chasse au grand gibier lors de cette première année, et c'est donc son premier tir sur un sanglier. Mais sa main ne tremble pas pour autant, et il peut placer une jolie flèche sur son gibier. Celui-ci traverse la ligne des carabines pour être arrêté un peu plus loin.

Un instant plus tard, un autre sanglier essuie sans dommage un coup de feu juste en dessous de Jean-Philippe. Indemne, l'animal déboûle dans le champ pour se présenter à une quinzaine de mètres de Jean-Philippe qui lui place une flèche en plein cœur. Malgré cette atteinte mortelle, le sanglier parcourt encore une centaine de mètre, puis s'effondre sans vie dans le champ. Avec cette flèche, Jean-Philippe réalise ainsi son premier doublé de sanglier.



Le dernier animal à sortir de la traque est un second lièvre, fermant le ban de cette journée de chasse exceptionnelle. Ce tableau restera longtemps gravé dans nos mémoires d'archers, grâce à ces 5 sangliers (de 32 à 47 Kg) dont un doublé, et grâce à toutes les émotions qui ponctuèrent cette journée. Nous tenons donc tout particulièrement à remercier l'ACCA d'Arnac-la-Poste pour son accueil et pour cette journée inoubliable.



Le Bureau de l'ACA87